

**Recommandation des groupes socialiste, Vert et Ensemble à gauche liée à la proposition du Conseil administratif du 25 février 2015 en vue de l'octroi à la coopérative Cité-Derrière-Eidguenots d'un droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle N° 2124 de Genève, section Petit-Saconnex, propriété privée de la Ville de Genève, sise avenue des Eidguenots 21, en vue de la construction et la gestion d'un immeuble de logements sociaux pérennes.**

*RECOMMANDATION*

(acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 20 mai 2015)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de prévoir des lieux artisanaux et culturels bon marché dans le rez-de-chaussée.